

GE_GERICHTE A/4742/2007 vom 4. November 2008

GE Cour de justice, 2008-11-04, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_4742_2007

FR: GE_GERICHTE A/4742/2007 du 4 novembre 2008

IT: GE_GERICHTE A/4742/2007 del 4 novembre 2008

Regeste

; OBJET DU LITIGE ; INFORMATION(EN GÉNÉRAL) ; ACCÈS(EN GÉNÉRAL) ; PESÉE DES INTÉRÊTS ; PROPORTIONNALITÉ | Demande d'accès visant des subventions que la Ville aurait octroyées aux occupants d'immeubles appartenant à la recourante. Examen de l'exception prévue par l'art. 25 al. 5 LIPAD pesée des intérêts en présence. | LPA.68 ; LIPAD.24 ; LIPAD.26.al5

Erwägungen

E. 16

Au vu de ce qui précède, le recours sera partiellement admis. Vu l'issue du litige, une indemnité de CHF 1'000.- sera allouée aux recourantes, à la charge du conseil administratif de la Ville Genève (art. 87 LPA). Aucun émolument ne sera perçu (art. 37 al. 5 LIPAD). * * *
* * *

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.